

# 1 ÉQUIPE SPECIALISÉE DANS LA PRISE EN CHARGE PRÉCOCE

Sébastien Almon, Psychiatre  
Marie-Camille Patoz, Psychiatre

Gérald Chambas,  
Cadre de santé

Sophie Boire,  
Romain Echegut  
Julie Leman,  
Virginie Mohr,  
Nicolas Viard,  
Laure Vidal,  
Infirmiers Case Managers

Caroline Zilio, Assistante sociale  
Léna Bournat, Neuropsychologue  
Alexandra Duvignau, Psychologue  
Hélène Chirent, Secrétaire médicale  
Léo Crochet, Médiateur Santé Pair



« Autour de moi tout  
est étrange »



# EIPP

Equipe d'Intervention Précoce  
dans les troubles Psychotiques

[eipp.cfd@ahsm.fr](mailto:eipp.cfd@ahsm.fr)

Docteur Sébastien Almon, Chef de service  
Elisabeth Grégoire, Cadre supérieure de santé

Secrétariat : 06 78 59 74 87  
[eipp.cfd@ahsm.fr](mailto:eipp.cfd@ahsm.fr)



Centre Hospitalier  
SAINTE-MARIE  
CLERMONT-FERRAND

33 rue Gabriel Péri CS 9912  
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1  
04.73.43.55.10

Coordination  
*Optimisme* ESPOIR Alliance  
**ACCOMPAGNEMENT**  
RÉACTIVITÉ *Psychoéducation*  
Disponibilité *Rétablissement*  
*Collaboration* Evaluation

L'intervention et l'accompagnement précoces  
améliorent la qualité de vie des jeunes  
et de leurs familles en limitant les rechutes  
et en favorisant un rétablissement.



« Plus personne ne  
me comprend »

## PRINCIPES DU CASE MANAGEMENT

Le Case Management est une méthode d'accompagnement personnalisé, qui favorise l'implication et l'auto-détermination des jeunes. Elle vise à offrir un suivi individualisé, coordonné et réactif dans le milieu de vie pour favoriser un rétablissement précoce et limiter les conséquences d'un trouble psychique émergent.

Les familles et les aidants sont impliqués dès le début et tout au long de la prise en soin.

L'EIPP n'a pas vocation à se substituer aux services d'urgences sanitaires.

### Début des symptômes :

Des croyances non partagées ou étranges

Des modifications :

- du comportement
- des émotions
- de la perception
- de l'humeur

Des pensées confuses

Des troubles cognitifs

### Orientations :

Acteurs sanitaires et non sanitaires de 1<sup>ère</sup> ligne :

Médecins généralistes  
Psychiatres/ Psychologues libéraux  
Services de santé universitaire  
Structures médico-sociales  
Acteurs de l'insertion/formation  
Travailleurs sociaux  
Education nationale  
Auto-adressage  
...

# EIPP

Pour toute personne âgée de 15 à 35 ans :  
1 infirmier Case Manager dédié  
1 accompagnement jusqu'à 3 ans  
1 équipe spécialisée

### Relais :

Suivi adapté à la situation et au projet de vie du jeune

## RÔLE & MISSIONS DU CASE MANAGER

- Proposer et maintenir une attitude pro-active, collaborative, optimiste et porteuse d'espoir ;
- Rester disponible pour le jeune, sa famille et tous les professionnels impliqués ;
- Maintenir le lien en toute circonstance pour éviter les ruptures dans le parcours de soin ;
- Participer à des actions de prévention, de psychoéducation et d'éducation thérapeutique spécifiques et favoriser l'accès à la réhabilitation psychosociale ;
- Soutenir le jeune avec ses proches dans ses démarches et l'aider à activer ses propres ressources pour prendre en main son devenir (santé, insertion, logement, démarches, loisirs...);
- Accompagner le jeune dans la construction de ses projets de vie ;
- Accompagner le jeune dans le parcours de soin le plus adapté à sa situation.

## ENJEUX DE L'INTERVENTION PRÉCOCE

- Diminuer le temps d'accès aux soins après l'apparition des premiers symptômes
- Accompagner le jeune dans son parcours de rétablissement en lui proposant les meilleurs soins possibles.
- Participer à la destigmatisation des troubles psychiques



AUTO QUESTIONNAIRE  
PRIMO